



La formation « Exploiter une régie son » est dédiée à la conception et au mixage en direct, ainsi qu'à la création sonore pour des concerts, des spectacles de théâtre, de danse, de cirque, ou des événements privés. Elle nécessite un niveau technicien son comme prérequis, impliquant que l'installation, le réglage des haut-parleurs et le démontage des équipements soient déjà maîtrisés.

La formation se compose de cinq modules, l'accent sera mis sur l'adaptabilité (avec l'utilisation de différentes consoles analogiques et numériques), la maîtrise technique (en s'appuyant sur la théorie du signal sonore et le fonctionnement des équipements) et le développement de l'oreille dans le module de mixage, pour lequel un groupe de musique interviendra lors de la formation.

Cette formation permet d'obtenir le certificat du bloc optionnel « Mettre en service et conduire la régie Son d'un spectacle vivant ou d'un événement » (RNCP37634BC04).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser un mixage sonore en direct ou en condition de direct, sous la supervision d'un musicien, d'un producteur de musique ou d'un client.
- Créer une composition sonore à partir d'échantillons et en assurer la gestion technique.
- Comprendre et interpréter la fiche technique d'une console audio.
- Paramétrer la console audio, qu'elle soit analogique ou numérique.
- Ajuster les effets sonores.
- Configurer et garantir le bon fonctionnement des intercoms.
- Mettre en place et assurer la fiabilité des liaisons HF.
- Effectuer le calibrage d'un système de sonorisation en l'adaptant aux caractéristiques acoustiques de l'espace, en s'appuyant sur des outils d'analyse acoustique.
- Réaliser le calibrage d'un système de sonorisation « line-array ».

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Personnes souhaitant développer des compétences en mise en service et exploitation de mixage ou de conduite sonore pour des concerts, spectacles ou événements.
- Techniciens du spectacle vivant et de l'événementiel en poste, cherchant à approfondir leurs compétences et à évoluer vers le métier de régisseur son.
- Le niveau technicien son est requis.

TARIF

7 350 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

210 heures.

CENTRE DE FORMATION

3iS Lyon.

3iS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3iS LYON | 7 rue du 35eme Régiment d'Aviation 69500 Bron | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3iS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3iS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B



DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur 3is-executive.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Echange nécessaire téléphonique avec une personne du centre de formation, vous pouvez prendre contact avec le ou la conseiller.e formation du centre où vous souhaitez vous former.

Contacts :

- Lyon : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

La formation est assurée par des régisseurs Son encadrés par les ingénieurs pédagogiques de 3iS-executive.

EFFECTIFS

12 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en fin de chaque module.
- Validation finale du bloc en fin de formation (mise en situation)

VALIDATION

Cette formation vous délivre le certificat « Mettre en service et conduire la régie son d'un spectacle vivant ou d'un évènement » bloc 4 du titre « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel », niveau 5 enregistré le 31/05/2023 auprès de France Compétence sous le numéro RNCP37634. Elle est éligible au financement par le CPF.



MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en présentiel uniquement.

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite



LA VAE, CA VOUS PARLE ?

Le diplôme « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel » Niveau 5 est accessible par la VAE. Lorsqu'on souhaite obtenir un diplôme, on a souvent en tête un schéma de formation classique : démarrer sa formation, la poursuivre pendant plusieurs mois, passer son examen final et obtenir son diplôme. Il existe en réalité toute une multitude d'options, qui vous permettent de personnaliser votre parcours de formation à votre rythme ou de faire valider vos acquis par l'expérience (VAE) : découvrez-les !

PROGRAMME DE FORMATION

BLOC 4 : Exploiter une régie Son - 210 heures

- Module 4.1 : Sonorisation niveau intermédiaire
- Module 4.2 : Exploitation des liaisons audio HF et réseaux intercoms
- Module 4.3 : Installation et calibrage d'un système de sonorisation Point-Source et Line-Array
- Module 4.4 : Conduite son en spectacle vivant avec Ableton Live
- Module 4.5 : Mixage musique en concert